EMPLOI

La Communauté de communes de Flandre intérieure, née le 1er janvier 2014, est située aux carrefours des pôles du Dunkerquois, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique.
Organisée autour des pôles urbains d'Hazebrouck, d'une part, de Bailleul et de Nieppe, d'autre part, la CCFI est composée de 50 communes et de 104 198 habitants sur un territoire principalement rural.
Deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France, la CCFI s'est progressivement dotée d'un projet de territoire ambitieux, véritable feuille de route communautaire pour les 10 prochaines années et d'une marque territoriale pour accompagner son engagement quotidien au service des communes, des habitants et des acteurs du territoire « Cœur de Flandre ».
Pour les besoins du pôle aménagement, urbanisme et transition écologique, la CCFI recherche un chargé de mission élaboration, mise en œuvre et suivi d'un service de transport régulier (bus) (F/H).

Date de publication : 02/06/2023
Date limite de candidature : 28/07/2023
Date prévue du recrutement : 01/09/2023
Type de recrutement : contrat de projet (deux ans)
Nombre d'offre(s) : 1
Grades/Cadres d'emploi : Attaché

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure recrute :

Un chargé de mission élaboration, mise en œuvre et suivi d'un service de transport régulier (bus) (F/H).

La CCFI a adopté la compétence « mobilité » au 1er juillet 2021 à la suite du vote en conseil communautaire qui a eu lieu le 16 mars 2021 dans le cadre de l'opportunité offerte aux communautés de communes par la Loi d'Orientations des Mobilités, de se saisir de la question des mobilités.

Si la CCFI a voté en faveur de cette prise de compétence, il s'agit d'une compétence à la carte qu'elle peut exercer comme elle l'entend en fonction des moyens financiers, humains et matériels qu'elle est en capacité de déployer.

Pour structurer les réflexions et doter le territoire d'une véritable feuille de route en matière de mobilité, un plan de mobilité simplifié a été élaboré.

Le Plan de Mobilité Simplifié est un document stratégique cadre adopté au printemps 2023 qui se compose de 12 fiches actions et qui s'articule autour de 5 axes qui sont les suivants :

- Valoriser les modes actifs
- Développer le transport en commun
- Rationaliser l'usage de la voiture
- Valoriser le tissu économique
- Communiquer et accompagner

Ainsi les élus de la CCFI ont souhaité faire du développement du transport en commun une action stratégique majeure, avec en objectif principal la création d'un réseau de transport interurbain complémentaire de l'offre arc-en-ciel existante.

A ce titre, la prochaine étape est donc la réalisation d'une étude sur la constitution d'un réseau de transport public. Cette étude consiste en une assistante technique, juridique et financière pour aboutir à la **mise en service d'un réseau de transport public (lignes de bus) à l'échelle de la CCFI avant fin 2024.**

Missions principales :

De septembre 2023 à janvier 2024

1) Suivi de l'étude externalisée portant sur la création d'un réseau de bus à l'échelle de la CCFI. Cette étude consiste en une assistance juridique, technique et financière sur la déclinaison de l'ambition portée par les élus, soit la mise en place d'un réseau de transport interurbain à vocation commerciale complémentaire à l'offre scolaire régionale. Elle démarre en août 2023 et se finalise en janvier 2024 pour le volet étude.

A partir de janvier 2024

2) Relecture et correction des pièces techniques, financières et administratives fournies par le bureau d'études en vue du lancement de la consultation publique en cas de marché public ou DSP. Le futur technicien ou chargé de mission sera la garant du respect des règles de la commande publique et travaillera en lien étroit avec le service de la commande publique en CCFI.
3) Suivi de la procédure de consultation publique (si marché ou DSP) : réponse aux questions des candidats, suivi de l'analyse des offres faite par le bureau d'études, animation de la commission d'appel d'offres en vue de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse.
4) En cas de régie, élaboration des procédures de consultation nécessaires à l'achat ou location de matériel roulant et de toutes les prestations nécessaires à la bonne exécution de la mission.
5) Mise en service opérationnelle du réseau de transport public avant la fin 2024 : accompagnement sur le volet communication, animation de réunions publiques. Suivi du plan d'actions nécessaire pour aboutir à cette opérationnalité et en cas de marché public ou DSP suivi du prestataire pour tenir les objectifs en termes de calendriers.

A partir du dernier trimestre 2024

6) Suivi opérationnel du réseau de bus : vérifier la bonne exécution des marchés et DSP transports sur le plan technique (contrôles sur sites, déplacements quotidiens, analyse

des données fournies par la billettique notamment quant à la réalisation des courses par les conducteurs) mais aussi sur le plan règlementaire.

7) Examiner, le cas échéant avec le ou les prestataires de transports les adaptations du réseau de transport à prévoir dans une logique d'amélioration continue du service.
8) Participer à la gestion administrative du service
9) S'assurer que les programmes de travaux à venir sur le territoire (travaux d'aménagement, travaux de voirie) n'empêchent pas la bonne exécution des missions
10) Analyser les sollicitations ou les réclamations de la région, du département, des communes, des usagers, des riverains ou des exploitants concernant l'offre de service et aménagements bus du territoire. Préparer et rédiger les éléments de réponses à leur fournir. Assurer le suivi des échanges, et en particulier des réponses, avec les différents acteurs précités.
11) Travailler sur des dossiers transversaux tels que : pôles d'échanges, gare bus, abris voyageurs, aménagements bus, pistes cyclables en lien avec le chargé de mission mobilité durable

ACTIVITÉS ;

1/ SUIVI DE L'ETUDE EXTERNALISEE PORTANT SUR LA CREATION D'UN RESEAU DE BUS EN CCFI:

- Communiquer et suivre les travaux menés par le bureau d'études. Apporter les éléments et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission par le bureau d'études.
- Organisation des comités techniques de suivi d'étude avec la préparation et correction des supports en lien avec le bureau d'études + à termes pilotage des comités techniques.
- Organisation des comités de pilotage en lien avec la chef de service + préparation, relecture et correction des supports.
- Relire, corriger et amender les livrables fournis par le bureau d'études
- Etablir tout document, rétroplanning nécessaire à l'atteinte de l'objectif final qui est la création du réseau de transport public interurbain.
- Participer à la construction budgétaire de cette nouvelle action
- Suivre les réflexions sur la mise en place d'un versement mobilité
- Organiser, piloter et animer les réunions de concertation (réunions avec les acteurs socio-économiques du territoire) + réunions publiques au besoin
- Challenger le bureau d'études dans ses missions quotidiennes et réflexions

2 / SUIVI DE LA PROCEDURE DE COMMANDE PUBLIQUE

- Relire l'ensemble des pièces techniques, administratives et financières établies par le bureau d'études en vue du lancement de la consultation publique
- Faire le lien avec le service de la commande publique, organiser des temps d'échange et corriger les documents
- Faire le lien avec le bureau d'études sur les modifications à apporter aux documents
- Répondre aux questions techniques des candidats
- Organiser une réunion avec les élus pour leur présenter la procédure retenue et les critères de jugement des offres

- S'assurer de la bonne analyse des offres par le bureau d'études, lire le rapport d'analyse des offres et y apporter un regard critique
- En lien avec le service de la commande publique, préparation de la commission d'appel d'offres en vue de la sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse

3/MISE EN SERVICE OPERATIONNELLE DU RESEAU :

- Suivre le prestataire retenu afin de s'assurer du respect des délais pour la mise en service du réseau
- Faire le relais auprès du service communication et de prestataires si nécessaires pour le déploiement du plan de communication relatif à la mise en service du réseau de transport en commun
- Assurer au quotidien la relation avec le prestataire retenu sur la mise en œuvre du service, les problèmes rencontrés, et points d'amélioration. Faire un tableau de suivi et un reporting (hebdomadaire au début et mensuel par la suite)
- Etudier les pistes d'amélioration et challenger l'exploitant/prestataire
- Participer au comité des partenaires, recueillir les remarques et les traiter
- Accompagner les élus dans la mise en œuvre du service (éléments de langage, notes, données techniques…)
- Organiser des réunions au besoin
- Participer aux réflexions sur la mise en œuvre d'un service de transport à la demande

Profil recherché :

Savoir :

- Connaissance de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance et maîtrise des principes d'organisation et de fonctionnement des réseaux de transport public
- Connaissances du cadre réglementaire des transports collectifs
- Connaissances du cadre institutionnel et juridique des opérateurs de transports et gestionnaires d'équipement

Savoir-faire :

- Qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Sens de l'organisation et de l'autonomie
- Capacité à développer le travail collectif et transversal
- Gestion de projet (planification et anticipation des tâches, conduite de projets, animation d'équipe, conduite de réunions…)
- Maîtrise des outils bureautiques WORD, EXCEL…

Savoir-être

- Rigueur
- Discrétion
- Disponibilité
- Diplomatie et capacités de négociations
- Savoir rendre compte

- Disposition à travailler en équipe
- Force de proposition

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le Président
Communauté de Communes de Flandre Intérieure
222 bis rue de Vieux-Berquin
59190 HAZEBROUCK

Renseignements : Service des Ressources Humaines – 03 74 54 00 59